

DEBOUT!

COMMUNIQUÉ



www.blocquebecois.org

Pour diffusion immédiate

Élections partielles dans Hochelaga et Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup

GILLES DUCEPPE SALUE LA SOLIDE VICTOIRE DE DANIEL PAILLÉ ET LA BONNE PERFORMANCE DE NANCY GAGNON

Montréal, mardi 10 novembre 2009 – Au terme des élections partielles qui ont eu lieu hier, le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, s'est réjoui de la solide victoire du candidat du Bloc Québécois dans Hochelaga, **Daniel Paillé**, et de la bonne performance de la candidate du Bloc Québécois dans Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup, **Nancy Gagnon**, qui a terminé deuxième. « Que le résultat nous soit favorable ou pas, dans une élection, les électrices et les électeurs ont toujours raison. Et quand ils se prononcent, on se doit de respecter leur décision. C'est l'expression de la démocratie », a déclaré **Gilles Duceppe**.

« Les efforts des militantes et des militants dans la circonscription d'Hochelaga ont été récompensés hier et je félicite toute l'équipe de **Daniel Paillé** qui a mené une excellente campagne. J'ai une entière confiance en notre nouveau député, dont j'ai pu mesurer l'énergie et la conviction toutes les fois que j'ai eu l'occasion de travailler en sa compagnie. Son expérience prouve qu'il a les compétences nécessaires pour représenter les gens d'Hochelaga et qu'il fera un député passionné et talentueux, apte à défendre les intérêts du Québec à Ottawa. L'arrivée de Daniel au sein de notre équipe parlementaire est une excellente nouvelle et je remercie les électrices et les électeurs d'Hochelaga pour la confiance qu'ils ont accordée au Bloc Québécois dans une proportion de 51,2 % », a poursuivi **Gilles Duceppe**.

« Du côté de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup, **Nancy Gagnon** a mené une bonne campagne et je la félicite chaleureusement. Je félicite également les militantes et les militants, qui ont livré de concert avec Nancy une chaude lutte jusqu'à la toute fin, comme en témoigne la seconde place obtenue par la candidate du Bloc Québécois qui a recueilli 37,7 % des voix », a-t-il indiqué.

« En observant les résultats dans cette circonscription, on constate que le vote conservateur s'est maintenu par rapport au dernier scrutin, tandis que l'appui au Bloc Québécois a diminué. Est-ce que le faible taux de participation a joué contre le Bloc Québécois? Est-ce que les électrices et les électeurs de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup ont profité de l'élection partielle pour envoyer un message en réaction à la démission de Paul Crête, qui a provoqué ce scrutin? Cherchent-ils à nous dire par leur désaffection que, lorsqu'on confie le mandat à un député de nous représenter, on souhaite qu'il remplisse ce mandat jusqu'au bout? Nous prendrons le temps de décortiquer les résultats d'hier soir en profondeur. Après avoir procédé aux analyses qui s'imposent, le Bloc Québécois va se retrousser les manches et a bien l'intention de reprendre la circonscription de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup au prochain scrutin! » a lancé **Gilles Duceppe**.

« En terminant, mes félicitations vont à toutes les candidates et à tous les candidats qui ont brigué les suffrages lors de ces élections partielles, quel que soit leur parti. Ils peuvent être fiers d'avoir participé à la vie démocratique et d'avoir ainsi contribué à nourrir les échanges d'idées qui animent l'espace public », a conclu **Gilles Duceppe**.

– 30 –

Renseignements :

Karine Sauvé, attachée de presse du chef
Cabinet du chef du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1596
www.blocquebecois.org